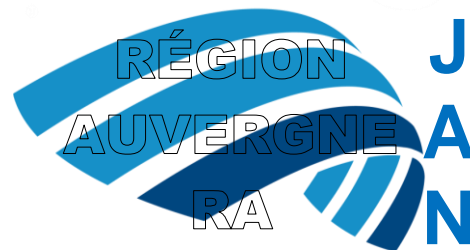




ÉCHOS DP ETSVL DU 24 et 25 janvier 2017



J
A
N
V
I
E
R
2
0
1
7

✚ DEBUT DE SEANCE LA DIRECTION PRESENTE SES VŒUX 2017:

- Réorganisation des points de vente (**1ere phase ?!**)
 - Fermeture les dimanches à Firminy et Rive de Gier
 - Réduction des jours d'ouverture de la Terrasse à 2 jours par semaine
 - Réduction de l'amplitude d'ouverture de Veauche : poste en journée au lieu de matinée soirée
- Toujours des postes non couverts
- Evaporation de postes : va et vient des fiches de poste

L'UNSA, **ALERTE** la direction sur la précipitation des réorganisations

L'UNSA **REGRETTE** que tous les départs ne soient pas remplacés :

- Dès ses premières participations aux DP ETSVL, l'UNSA a **ALERTE** la direction et demandé le remplacement des postes vacants par des embauches pérennes.

✚ TICKETS RESTAURANT L'UNSA DEMANDE DES PRECISIONS :

- Les personnes qui ouvrent droit aux tickets restaurant recevront leur carte avant fin janvier : pour les personnes qui sont contre, elles doivent signer une lettre de renonciation disponible auprès de leur DPX/DUO
- Les agents sans coupure quotidienne ne sont pas éligibles
- En cas de difficultés vous pouvez vous rapprocher de votre CPS ou pôle GEF

L'UNSA **REGRETTE** que tous les agents ne puissent pas bénéficier de cet avantage que nous avons porté sans relâche depuis des mois.

- L'UNSA se bat au quotidien pour votre pouvoir d'achat.

✚ FORFAIT JOUR : LA DIRECTION N A PAS INFORME LES AGENTS DE QUALIFICATION D SUR LEUR SITUATION

- La direction nous informe que la période transitoire durera 6 mois et quelle est dans l'attente des décisions du DET

L'UNSA **VOUS INFORME** que les postes de qualification D qui n'étaient pas soumis à tableau de service avant le 1^{er} janvier 2017 sont sensé être passés au titre II depuis cette date.

- Nous demandons à la direction d'informer rapidement les agents concernés sur les évolutions de leur régime de travail.

Prochaine réunion des DP ETSVL les 21 et 22 mars 2017

Vos contacts ETSVL :
Mail : unsaetsvl@gmail.com
Votre déléguée :
Claire Leduc : 06.26.28.64.79

Vous pouvez transmettre vos questions à votre déléguée du personnel au plus tard 72h avant la réunion pour traitement.

